

Projet d'aménagement Python-Duvernois

Compte-rendu de la marche commentée

Le 10 octobre 2015, de 15h à 17h

Cinq participants, habitants du quartier ou curieux d'ailleurs, prennent part à la marche commentée. Plusieurs autres personnes rencontrées au fil de la marche sont invitées à partager leurs opinions avec le groupe. La marche se fait en présence de Florence de Massol et Hélène Vicq, élues à la mairie du 20^e arrondissement ; Caroline Wajsfelner, direction de l'urbanisme de Paris ; Clémence Augendre et Jean-Luc Perrez, architectes-urbanistes de l'Agence Babel + Prado en charge du projet ; Franck Leibundgut, Margot Lauzeral et Justine Lanon de Ville Ouverte, en charge de la concertation et de la rédaction du compte-rendu.

POURQUOI UNE MARCHÉ COMMENTÉE ? DE QUOI PARLE-T-ON ?

Depuis mai 2011, les architectes de l'agence Babel+Prado réfléchissent à la manière d'intégrer au mieux la nouvelle piscine dans le quartier (mission 1). Au cours de leur réflexion, la question du redressement de la rue Serpollet et de l'aménagement des espaces publics attenants a aussi été étudiée. **L'objet de la marche est de présenter aux habitants les premiers résultats de la mission 1.**

La marche est aussi l'occasion d'**enrichir le travail des architectes et des urbanistes en récoltant directement auprès des habitants leurs avis sur ces premiers principes**. A travers un parcours dans le quartier, les participants sont invités à expliquer la manière dont ils vivent et perçoivent les espaces publics. Ces échanges constituent une matière importante qui aidera les concepteurs à préciser un projet pour le quartier.

Le parcours prévoit dix points d'arrêts au cours desquels sont présentés aux habitants les grandes lignes de la mission 1. Afin que les participants se projettent plus aisément dans le futur quartier, le tracé provisoire de la nouvelle rue Serpollet ainsi que l'emplacement de la piscine ont été matérialisés au sol à l'aide de rubans adhésifs.

1. Une nouvelle entrée de quartier : la rue Serpollet redressée et le nouveau bâtiment RIVP

Point d'arrêt : Square à l'angle de la rue Serpollet et du boulevard Davout



En rouge, le tracé provisoire de la rue Serpollet au croisement des rues Louis Lumière et Serpollet.

L'actuelle rue Serpollet sera réaménagée du boulevard Davout jusqu'au boulevard périphérique. Le tracé présenté aux participants n'est pas définitif et doit faire l'objet d'études approfondies avant d'être validée par la Ville. **L'objectif est de faire de cette rue une nouvelle entrée du quartier.** La largeur de la chaussée routière restera identique (environ 4m) mais **les trottoirs seront considérablement élargis et une bande cyclable sera créée** aux bénéfices des piétons et des vélos. Par ailleurs, un square pourra être réalisé le long de la nouvelle rue Serpollet.

Un participant souligne l'importance d'interroger les résidents des immeubles attenants au futur square car certains y ont leur entrée de parking.

Le bâtiment de la RIVP en cours de construction sera livré à l'été 2016. Il permettra de reloger en partie les familles des deux immeubles démolis de la rue Henri Duvernois, situés le long du périphérique. **Ce nouveau bâtiment accueillera à la fois des habitations, une crèche, un local associatif en rez-de-chaussée, ainsi que des serres pour le jardinage sur son toit.** Deux participants à la marche, habitant depuis longtemps la rue Henri Duvernois (42 ans pour l'un des deux), ont demandé à être relogés ici pour continuer à vivre dans le quartier. Ils apprécient particulièrement la mixité du programme prévue au sein du bâtiment.



«La crèche et le local associatif, c'est une bonne chose.»

« Et qu'est-ce que vous allez faire pour les garages présents le long du futur square ? »

2. Un équipement clé pour le quartier : la nouvelle piscine

Point d'arrêt : Rue Serpollet, le long du square

L'implantation de la piscine dans le quartier suscite diverses questions chez les participants : *où sera l'entrée ? Combien y aura-t-il de bassins ? Prévoyez-vous des sanitaires à proximité des bassins ?* Pour mieux visualiser son emprise spatiale, les limites de la piscine sont matérialisées en bleu (voir photo ci-contre).

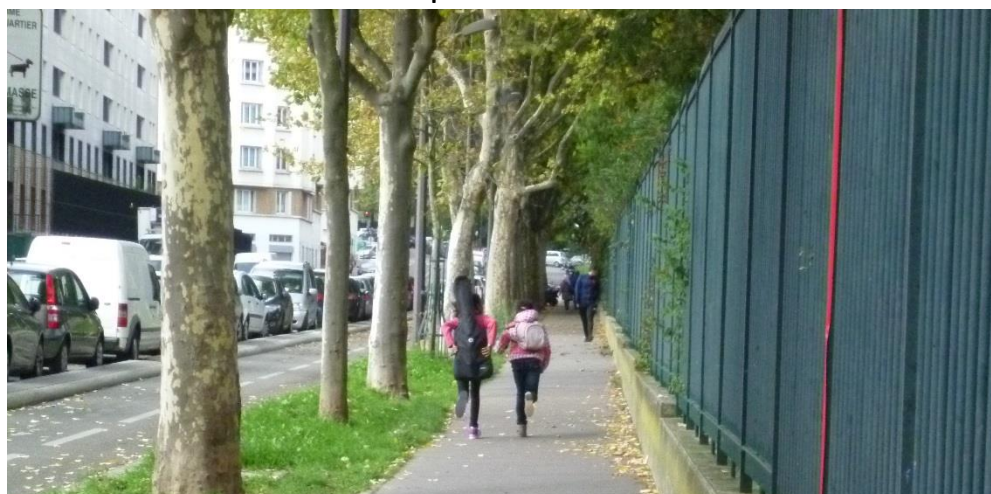
La future piscine sera accessible depuis la nouvelle rue Serpollet et se situera sur l'actuel terrain d'éducation physique (TEP) Davout qui sera reconstruit à proximité. Un concours d'architecture sera bientôt lancé sur la base des recommandations faites par les architectes de Babel+Prado à l'issue de la mission 1. La hauteur du bâtiment sera comprise entre 8 et 10 mètres. L'équipement se développera sur la profondeur de la parcelle. Il disposera de deux bassins de 25 mètres chacun, dont un particulièrement adapté aux enfants, aux personnes handicapées et aux personnes âgées. Concernant les sanitaires, de nouvelles réglementations prévoient leur emplacement à proximité des bassins. Une réflexion pourrait être menée sur le réemploi de l'eau rejetée par la piscine, par exemple pour l'arrosage des pelouses du tramway.



En bleu, limite de l'emprise de la future piscine, le long du square Serpollet.

3. Un nouveau centre pour le quartier ?

Point d'arrêt : Croisement des rues Serpollet et Louis Lumière



La rue Louis Lumière, un espace fermé par de multiples grilles.

A ce jour, **le croisement entre les rues Serpollet et Louis Lumière n'est pas attractif**. Il donne sur l'arrière du TEP, sur le centre sportif fermé par des grilles et sur le centre d'animation Louis Lumière peu visible car situé en contrebas. Le projet prévoit d'en faire un véritable lieu de vie.

Le long de la rue Louis Lumière, côté ouest, de nouveaux bâtiments dont le programme reste à définir (bureaux ? artisanat ? commerces ? logements ?) seront construits. De l'autre côté de la rue, l'accès aux équipements sportifs sera facilité grâce à la réduction du nombre de grilles. L'objectif est de concevoir des espaces plus ouverts sur la rue.

Avec l'implantation de la piscine, l'ouverture des terrains sportifs, l'installation de bureaux, d'artisanats et de quelques commerces, une nouvelle vie de quartier devrait se constituer. Un bistrot pourrait par exemple s'installer à l'angle des rues Serpollet et Louis Lumière et **ce croisement pourrait devenir une place du quartier**. A ce stade, quelques points restent à préciser par des études techniques : quels abords privilégier autour du centre d'animation ? Peut-on y implanter le nouveau TEP ? ...



« Le bistrot n'est pas une mauvaise idée. La place pourrait s'appeler "Serpolette". »

4. Quel franchissement au-dessus du périphérique ?

Point d'arrêt : Parking de l'hôtel d'entreprises à l'angle des rues Serpollet et Henri Duvernois

Actuellement, la rue Serpollet débouche sur le parking de l'hôtel d'entreprises et s'arrête au niveau du boulevard périphérique. **La ville souhaite créer un pôle économique à cet endroit du quartier.** L'hôtel d'entreprises, actuellement occupé par la police pour la gestion des procès-verbaux, sera réhabilité pour accueillir de nouvelles activités. **Les barres d'habitations du 31 et 33 rue Henri Duvernois (soit 124 logements) vont être détruites et remplacées par des bureaux et des équipements en lien avec les terrains de sport existants.** Le relogement des familles est en cours sur le parc de la RIVP. Pour éviter de laisser les derniers habitants dans des espaces vides, des étudiants s'installent provisoirement dans les appartements vacants.

Afin de développer des activités économiques complémentaires avec Bagnole, un franchissement du périphérique pourrait être créé. L'objectif de la Ville est d'éviter que les problèmes rencontrés par les habitants au niveau de la passerelle Lambeau ne se reproduisent ici. La forme du franchissement n'est donc pas encore définie: faut-il par exemple un franchissement uniquement pour les piétons et les cyclistes, ou également pour les bus et les voitures ? L'enjeu est de réussir à faire vivre ce lieu.



L'hôtel d'entreprises à rénover.



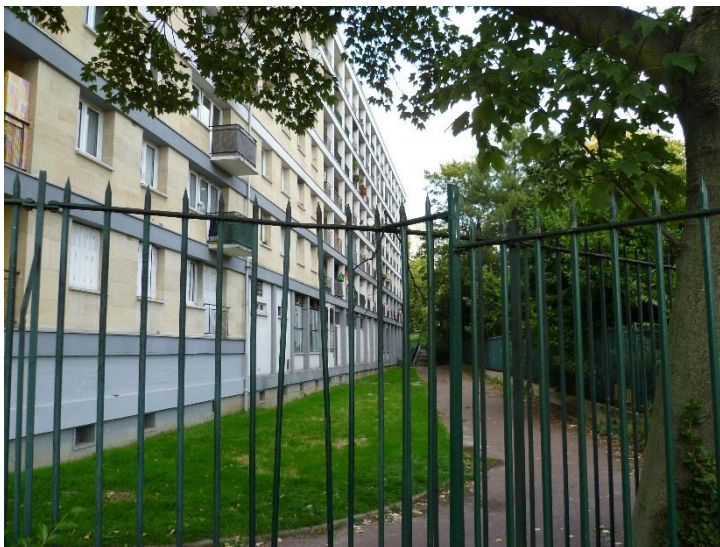
« La passerelle c'est une très bonne idée. Mais il ne faut pas le même débouché qu'à Bagnole. »

5. Du centre sportif à la plaine sportive

Point d'arrêt : Centre sportif Bagnole au 72 rue Louis Lumière

Le centre sportif Bagnole au nord accueille de nombreux clubs sportifs du quartier et de Paris. Il est peu adapté à l'exercice de loisirs individuels. **La ville souhaite y développer de nouvelles pratiques sportives, qui soient plus ouvertes et accessibles à tous.** Pour cela, elle a besoin de connaître les attentes des habitants, jeunes et moins jeunes, garçons et filles.

Après avoir rejoint le groupe des participants, **deux adolescentes du quartier font savoir le goût des filles pour la course à pied.** Elles soulignent également les difficultés que pose pour elles la présence continue de garçons sur le stade. Clémence Augendre de l'agence Babel+Prado explique qu'une réflexion est menée sur la pratique du sport par les filles. L'agence étudie la réalisation d'une piste de course qui serpente dans l'ensemble du quartier, et plus uniquement autour des terrains de foot où se trouvent les garçons.



L'accès au centre sportif Bagnole depuis le quartier est fermé par des grilles.

Les terrains sont actuellement encerclés par des grilles. Un habitant résidant à proximité fait savoir ses propres difficultés à rejoindre le centre sportif depuis son domicile. A termes, **la Ville envisage cet espace comme une plaine sportive ouverte sur le quartier** ou comme un parc paysager disposant en son cœur de nouvelles installations sportives, et, sur ses abords, de nouveaux commerces, logements et bureaux. Une réflexion est menée sur les rez-de-chaussées des immeubles qui borderont la future plaine sportive (2 rue Henri Duvernois) Des terrasses donnant directement sur la plaine pourraient par exemple être créées.



Une participante soulève le problème des déjections canines dans les espaces ouverts. Il faudra veiller à la gestion de la plaine sportive afin de maintenir sa bonne fréquentation. Selon elle, les caniparcs ne constituent pas une solution efficace.



« Les filles sur la plaine, elles pratiquent la course. »

« Sur la plaine, beaucoup de place est occupée par les garçons. On est obligé de faire le tour pour ne pas passer devant eux. »

Actuellement, il n'y a pas de passage depuis la rue Henri Duvernois. L'accès aux terrains sportifs est compliqué. »

6. L'avenir du porche

Point d'arrêt : Le porche



Ouvrir le quartier en supprimant le porche ?

La ville souhaite supprimer le porche qui constitue aujourd'hui un point noir du quartier pour de nombreux habitants. Sa démolition permettrait de créer une plus grande entrée pour le quartier, moins confidentielle, dans le prolongement de la rue Henri Duvernois redressée pour faciliter la traversée du quartier.

7. Les commerces existants et le renouveau des pieds d'immeubles

Point d'arrêt : Rue Louis Lumière



Occupés par des parkings, les RDC le long de la rue Louis Lumière ne créent pas d'animation sur la rue.

Les participants privilégient le centre commercial Bel-Est à Bagnolet pour faire leurs courses plutôt que les commerces de proximité, notamment ceux de la rue Louis Lumière.

La ville mène une réflexion et agit sur les pieds d'immeubles dans le quartier. Les parkings inoccupés situés en rez-de-chaussée des immeubles de la rue Louis Lumière sont peu à peu transformés en locaux d'activité ou en locaux associatifs par la RIVP.

Un habitant ajoute que le parking souterrain situé au nord du quartier est aussi sous-utilisé. C'est selon lui dû à un problème d'insécurité.



« C'est vrai qu'il n'y a pas beaucoup de commerces dans le quartier. »

8. Les logements aux abords de l'échangeur Bagnolet

Point d'arrêt : Rue Joseph Python

Lorsque les habitations furent construites, le boulevard périphérique n'existait pas. **Aujourd'hui, les immeubles font directement office de murs anti-bruit.** Les habitants des immeubles situés en bordure du périphérique souffrent en permanence du bruit, de la poussière et de la pollution. Les cuisines et les chambres des immeubles situés au niveau de l'échangeur donnent directement sur le boulevard périphérique. Le niveau sonore et les nuisances au niveau de l'échangeur sont plus importants encore qu'au niveau des barres qui vont être détruites sur la rue Henri Duvernois.

La marche se conclut au sein du local occupé par l'association «Bouge Ton Quartier», autour de quelques boissons et en-cas. Plusieurs femmes de l'association se joignent au groupe pour prendre connaissance des points abordés au cours de la marche.



Un immeuble d'habitation le long du boulevard périphérique.



« On était là quand ils ont inauguré le périphérique. Ils n'ont pas pensé aux problèmes que ça causerait. »



PROCHAIN TEMPS DE RENCONTRE ...

**LE JEUDI 10 DÉCEMBRE, DE 19H A 21H. RENDEZ-VOUS AU CENTRE D'ANIMATION LOUIS LUMIERE
POUR UN ATELIER CONSACRÉ AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU QUARTIER.**

>>> POSEZ VOS QUESTIONS, FAITES PART DE VOS IDEES : CONCERTATION@PYTHONDUVERNOIS.FR